

<u>Devoir surveillé n°4</u>	Date : 27/03/2014
<u>Matière : Comptabilité</u>	<u>Coefficient : 4</u>
<u>Branche : Sciences économiques et de Gestion</u>	<u>Filière : S.E.G</u>
<u>Professeur : H-YACHMI</u>	<u>Durée : 2 Heures</u>

L'entreprise « **SEG-LAP** » spécialisée dans la production et la commercialisation cosmétiques, a effectué les opérations suivantes au cours du mois de Mars 2014 :

02/03 : Adressé la facture n°014 à **KARAM**. Montant brut 1 300 000 DH ; remise 10% ; port forfaitaire 120 000 DH ; emballages consignés 450 caisses pour 132 750 DH ; TVA 20% ; escompte de caisse 2% ; Règlement : 25% par chèque bancaire n°1245 et le reste dans 30 jours fin du mois ;

04/03 : Reçu de **MARWA** la facture n°A125. Montant brut 1 500 000 DH ; escompte sous huitaine 3% ; emballages consignés 100 caisse à 19 000 DH ; TVA 20% ; port 20 000 DH (HT) ; TVA 14%. Règlement de 25% par virement bancaire n°AV 1245 et le reste à crédit ;

07/03 : Acquisition d'un matériel de bureau pour 250 000 DH (HT) ; remise 10% ; escompte 2% ; TVA 20% ; Facture n°23 ; règlement 75% par virement bancaire et le reste dans 3 mois ;

10/03 : Retour, par **KARAM**, d'un lot de produits pour 300 000 DH. Nous lui adressons la facture d'avoir n°V12 ;

14/03 : Faire à l'association « **BAITI** » un don de 350 billets de 100 DH chacune ;

20/03 : Bénéficiaire, auprès de **MARWA**, d'une remise de 5% sur la facture n°A125 et réception de l'avoir n°v245 ;

24/03 : **KARAM** retourne les emballages repris de la manière suivante :

- 200 caisses reprises à 295 DH l'unité ;
- 150 caisses reprises à 250 DH l'unité ;
- 100 caisses non restituées.

27/03 : Nous restituons, à **MARWA**, les caisses de la manière suivante :

- 60 caisses reprises à 190 DH l'unité ;
- 40 caisses reprises à 150 DH l'unité ;

29/03/2014 : Paiement par virement bancaire n°456, les frais suivants :

- Frais de téléphone 1 400 DH (HT) TVA 20% ;
- Eau et électricité 513 DH (TTC) TVA 14% ;
- Une majoration de 500 DH pour paiement tardif des impôts.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Compléter les factures (**annexe n°1**) ; (6 points)
- 2) Enregistrer ces opérations au journal de l'entreprise. (14 points)

Annexe à compléter :

Nom :

Prénom :

SEG-LAP	Le 02/03/2014
DOIT: KARAMI	
Facture n°014	
Montant brut	
remise 10%	
.....	
Escompte 2%	
.....	
Port	
TVA 20%	
Emballages	
.....	

MARWA	Le 04/03/2014
DOIT: SEG-LAP	
Facture n°A125	
Montant brut	
Escompte 3%	
.....	
TVA 20%	
Port	
TVA 14%	
Emballages	
.....	

CASA-MOB	Le 07/03/2014
DOIT: SEG-LAP	
Facture n°23	
Montant brut	
remise 10%	
.....	
Escompte 2%	
.....	
TVA 20%	
.....	

SEG-LAP	Le 10/03/2014
AVOIR: KARAMI	
Facture Avoir n°V12	
Montant brut	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

MARWA	Le 20/03/2014
DOIT: SEG-LAP	
Facture Avoir n°V245	
Remise 5%	
.....	
.....	
TVA 20%	
.....	